



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 JUIN 2023

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 20/06/2023

Publication :
le 30/06/2023

Délibération n° D-2023-247

**Subventions de fonctionnement aux associations culturelles -
Année 2023**

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUITRIT, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Lucien-Jean LAHOUSSE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Rose-Marie NIETO, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Nicolas VIDEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Thibault HEBRARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Mélina TACHE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Elsa FORTAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Yann JEZEQUEL

Pôle Vie de la Cité et du Territoire

**Subventions de fonctionnement aux associations
culturelles - Année 2023**

Madame Christelle CHASSAGNE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Au titre de l'année 2023 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, il est proposé d'allouer aux associations culturelles les subventions annuelles de fonctionnement dont les montants figurent dans le tableau ci-dessous.

Pour les dossiers d'un montant inférieur à 1 500 €, le pôle culture de Niort Associations a formulé des propositions à la Ville.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à verser les sommes d'un montant total de 28 150 € aux associations ci-dessous :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2023 En €
Associations de mise en valeur du patrimoine	
Les Amis des Musées de Niort	500,00
Les Amis de l'Orgue de St Hilaire de Niort	400,00
Folk'avoine	500,00
Associations culturelles non classées ailleurs	
Le Donjon des Livres	900,00
En Vie Urbaine	300,00
Guillaume Budé	500,00
Niort en Bulles	800,00
Union Philatélique Niortaise (UPN)	500,00
Asso. d'expression musicale lyrique et chorégraphique	
Accès Rock	600,00
Amatini	200,00
Capoeira Ginga Livre	500,00
Centre d'Etudes Musicales	1 200,00
Chante Pezenne	700,00
Chanson	700,00
Cheminots Niortais	100,00
Chorale André Léculeur	700,00
Chorale à Cœur Joie	700,00
Golpe Peña Flamenca	700,00
Hélios	500,00
Jacques Cartier	500,00
Jeunesses Musicales de France	4 100,00

Kevrenn Bro Glaz	300,00
Les petits chanteurs de sainte Thérèse	200,00
Oriana	800,00
Smile Gospel	600,00
Tang'Ochos	600,00
Tempo	700,00
Virevolte	700,00
Vocame	700,00
Asso. d'arts plastiques et autres activités artistiques	
Arts et Couleurs	300,00
Atelier de la Cité	700,00
Autour de la sculpture	300,00
Esquisses et Couleurs	700,00
Group'Art	200,00
La Palette	500,00
Les Ateliers Mû	200,00
Troupes de théâtre et autres créations	
Cabaret St Flo	2 400,00
Cie Les Petits Détails	600,00
La Maison de la Poésie	600,00
Studio N	950,00
Associations d'Animation Culturelle	
Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres	500,00
TOTAL	28 150,00 €

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Lucien-Jean LAHOUSSE

Jérôme BALOGÉ